

# La scandaleuse libération prochaine de 450 djihadistes



© CanStockPhoto.com

**C'est le scénario catastrophe qui se profile en matière de terrorisme.**

Combien d'innocents vont encore payer de leur vie le manque de volonté politique et le laxisme judiciaire, dont font preuve les autorités vis à vis des fous d'Allah, toujours plus nombreux à circuler dans nos rues ?

Sur les 1200 ou 1300 radicalisés qui dorment à l'ombre de nos prisons, 512 ont été condamnés pour terrorisme.

**Et sur ce total, 450 vont être très prochainement libérés, dont 50 terroristes extrêmement dangereux.**

A terme, tous les revenants du djihad irakien ou syrien, ainsi que leurs complices, et ils sont des centaines, vont être libérés au fil des ans, après avoir purgé leur courte peine de 6 ou 7 ans de prison, réduite aux deux tiers avec les remises

de peine.

**Car en France, la perpétuité pour les tueurs, y compris ceux qui ont pris les armes contre la France, n'existe pas.**

Mieux encore : **la rétention de sûreté**, créée en 2008 sous Sarkozy, et qui permet de laisser sous les verrous les prisonniers les plus dangereux, n'est **JAMAIS appliquée** par les juges !

Certes, le dispositif antiterroriste a été renforcé en donnant aux policiers davantage de moyens d'investigations, de perquisitions et d'écoutes, mais cela reste insuffisant si de son côté **la justice se révèle incapable d'incarcérer à vie les barbares d'Al-Qaïda et de Daech.**

Le développement du renseignement dans les prisons est une excellente chose qui donne satisfaction aux policiers, mais une fois libérés, comment suivre les terroristes H24 sans d'énormes moyens humains ? C'est mission impossible.

Ajoutons que nos prisons sont le terreau du terrorisme, puisque terroristes aguerris, auréolés de leur passé de djihadiste au Levant, et détenus de droits commun, se côtoient.

**La prison, c'est l'école de la radicalisation qui forme les bombes ambulantes de demain.**

Nous avons dans nos prisons des terroristes qui se sont entraînés dans les camps d'Afghanistan ou qui ont servi sous la bannière noire de l'Etat islamique.

**Aucun n'a écopé de la perpétuité.**

Selon le Centre d'analyse terroriste (CAT), 25 condamnés issus des filières irako-syriennes seront libérés en 2018 et 17 autres en 2019.

Leurs peines vont de 1 an à 7 ans de prison ! C'est dérisoire

pour des traîtres à la nation qui ont combattu contre la France.

**Aucun n'a perdu la nationalité française.**

**Aucun n'a perdu ses droits sociaux.**

La libération de ces fauves est une décision criminelle, notamment pour les "revenants" qui sont de véritables bombes ambulantes prêtes à semer la mort.

Comme le dit Thibault de Montbrial :

**"Cette vague de libérations marque un vrai tournant car des anciens combattants vont retrouver leur liberté de mouvement sur notre territoire. Ils sont formés, déterminés, jouissent d'un réel prestige et sont capables de coordonner des attaques".**

Par conséquent, préparons-nous au pire, puisque l'Etat, au delà des beaux discours, des fleurs et des bougies, se montre incapable de nous protéger.

La peine de mort, c'est réservé aux innocents. Près de 250 citoyens ont perdu la vie depuis 2015, par la faute d'un Etat laxiste, plus soucieux des droits des tueurs que de celui des victimes.

Quant aux barbares sanguinaires, non seulement ils ne risquent plus la peine capitale, mais ils ne craignent même pas la perpétuité.

**Jacques Guillemain**